

AIDE AUX ENFANTS MALADES ET A LEUR FAMILLE

Siège Administratif et Social
Centre de Rencontre de Brichebay
21 rue de Brichebay
BP 20001
60301 – SENLIS CEDEX
03 44.53.70.85

www.olivierplus-senlis.ea26.com



BULLETIN D'INFORMATION N°31 NOVEMBRE 2010

LE MOT DU PRESIDENT

L'activité de notre association OLIVIER + a été soutenue tout au long de l'année 2010, et de nouveaux enfants malades ont été pris en charge, alors que le nombre de nos bénévoles actives auprès des enfants s'était dramatiquement réduit du fait de l'indisponibilité de trois d'entre elles pour cause de départ ou de maladie. Nos bénévoles sont en effet la base, le fondement même de l'action de notre association auprès des enfants et de leurs familles. Heureusement de nouvelles bénévoles ont rejoint l'Association récemment et vont commencer à travailler en binôme auprès des plus anciennes dans l'accompagnement de tous ces enfants et de leurs familles. Le problème de leur formation se pose pour les nouvelles bénévoles, comme d'ailleurs pour toutes les bénévoles, et devra être résolu dès les premiers mois de l'année 2011, car la qualité de leur action auprès des familles en dépend.

Il serait souhaitable que la souffrance des frères et sœurs d'enfants malades soit davantage prise en compte. Nous ne les oublions pas dans les réunions familiales que nous organisons à l'occasion des fêtes de fin d'année et dans l'aide que nous leur apportons pour des vacances en famille. Mais nous réfléchissons aux moyens de faire davantage pour que la maladie grave d'un enfant ne mette pas en danger l'équilibre de la fratrie.

Nous avons participé cette année aux états généraux des enfants, adolescents et jeunes adultes atteints de cancer ou leucémie, et de leurs familles, organisés par l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants atteints de Cancer ou Leucémie et plusieurs familles suivies par notre association OLIVIER + ont pu exprimer ce qu'elles ont vécu ou vivent encore du fait de la maladie de leur enfant. Nous le détaillerons dans un article de ce bulletin.

Votre soutien et votre aide généreuse nous sont toujours plus précieux dans la continuité de l'accompagnement des enfants, afin que la maladie les empêche le moins possible de mener une vie semblable à celle de tous les enfants de leur âge.

François NOCTON

LA VIE DE L'ASSOCIATION

La formation des bénévoles et le groupe parole à leur intention

Ce groupe continue de se réunir, toujours encadré par Danièle Rousseau, psychologue clinicienne et Bernadette Jacob, pédiatre, chaque 3^{ème} jeudi du mois de 20 h à 22 h au centre de rencontre Brichebay à Senlis.

Les trois nouvelles bénévoles accueillies au sein du groupe en 2009 ont bénéficié d'une journée de formation sur l'Ecoute à Paris le 11/12/2009.

Cette formation, dispensée gratuitement par l'Association ASTREE (Aider et Apprendre à Aider) a répondu totalement aux attentes de nos nouvelles bénévoles.

Je laisse ici la parole à Aline pour le compte-rendu de cette journée de formation :

« Le thème en était la sensibilisation à l'écoute et la relation d'aide. Notre groupe se composait de six personnes, les trois nouvelles bénévoles d'OLIVIER + ainsi que trois autres personnes venant d'univers différents sans aucun lien entre elles.

La finalité de cette journée était de nous donner des repères et des moyens pour aider une personne en difficulté.

En effet, aider l'autre n'est pas si facile, cela s'apprend.

Un certain nombre d'exercices et de jeux de rôle nous ont été proposés en réponse à 10 situations précises et différentes de demande d'aide de la part d'un tiers.

Nous devons également choisir de manière anonyme de cocher dans un questionnaire pré – établi , parmi six réponses données , celle qui se rapprochait le plus de celle que nous donnerions nous-mêmes face à ces 10 situations. L'ensemble des réponses a ensuite été analysé et argumenté par le groupe.

Cela nous a permis de repérer les différentes attitudes d'aide, de les analyser en repérant les réactions les plus fréquentes et pas forcément les meilleures et de dégager progressivement le type d'attitude qui favorise le dialogue, la compréhension, l'écoute de l'autre dans sa globalité en respectant ses paroles, son ressenti, ses émotions , sa propre analyse de sa situation difficile sans rien imposer et en restant à la juste distance dans une écoute attentive. C'est alors seulement dans ce cas que la relation d'aide est efficace et positive.

Nous avons appris à repérer tout ce qui nuit à l'écoute et approfondi les comportements d'empathie compréhensive, de communication authentique, d'expression des émotions qui favorisent la relation d'aide.

Cette formation a été très bénéfique. Même si notre attitude nous paraît être la bonne, face à une personne en difficulté, nous devons toujours nous assurer qu'elle lui est bien adaptée ».

Aline

Nous n'avons pas proposé de nouvelle formation en 2010 car l'effectif des bénévoles était considérablement réduit.

En effet, parmi les nouvelles arrivées en 2009, l'une d'entre elles pour des raisons familiales, a décidé de stopper son activité au sein de l'association et une autre, par manque de disponibilité, du fait de son travail très prenant, a dû limiter ses interventions au sein des familles.

Je tiens à préciser de nouveau que toutes les bénévoles intervenant dans les familles d'enfants malades doivent venir assidûment aux groupes de paroles.

Ce moment d'échanges et de partage en toute confiance est indispensable à la cohésion du groupe et est aussi le garant d'un accompagnement de qualité.

Une autre bénévole arrivée récemment, vient de mettre au monde une petite fille. Nous lui souhaitons donc beaucoup de bonheur et un peu de repos... pour la circonstance. Nous espérons la voir revenir dès que possible parmi nous.

Il reste donc Aline, parmi les nouvelles bénévoles, qui a su trouver sa place, s'est parfaitement intégrée au groupe et nous apporte une aide constante, fiable, discrète et efficace auprès des enfants et de leur famille.

Qu'elle en soit ici sincèrement remerciée !

Des problèmes de santé ont également touché certaines de nos anciennes bénévoles, les obligeant à suspendre temporairement leur action. Nous espérons les retrouver bientôt au sein de l'association.

Nous avons donc travaillé en 2010 avec un petit noyau très restreint de bénévoles, fidèles au poste, qui se sont investies à fond comme d'habitude mais qui demandent un peu d'aide supplémentaire pour les alléger dans leur tâche. Nous comptons donc sur de nouvelles bénévoles pour 2011.

Deux ont été reçues en entretien individuel et deux autres viennent de prendre contact avec nous. Nous souhaitons qu'elles puissent nous rejoindre prochainement en bénéficiant rapidement d'une formation préalable. En effet, **la formation des bénévoles reste toujours une préoccupation constante.**

L'association ASTREE, sollicitée en 2009, ne dispense désormais plus de formation.

Un contact a été pris avec l'association CHOISIR L'ESPOIR (Nord – Pas de Calais) qui œuvre comme nous auprès d'enfants atteints de cancer et dispose de son propre organisme de formation. Ils nous proposent un stage de formation à la relation interpersonnelle et à l'accompagnement par l'écoute active sur 2 fois 2 jours à 1 semaine d'intervalle pour un coût de 200 € par personne. Ce stage s'adresserait en priorité aux nouvelles bénévoles pour 2011, les anciennes ayant déjà bénéficié de ce type de formation par d'autres organismes.

Par contre, si notre budget le permet, il serait souhaitable d'envisager une formation complémentaire pour l'ensemble des bénévoles sur un thème précis comme par exemple l'accompagnement du deuil d'un enfant et la prise en charge de la souffrance des parents et de la fratrie.

Deux associations comme Apprivoiser l'Absence et le centre François-Xavier Bagnoud à Paris traitent tout particulièrement de ces sujets et peuvent répondre à notre demande.

Voici donc les projets envisageables pour 2011 et souhaitables pour encadrer au mieux l'ensemble de nos bénévoles.

Encore MERCI à vous toutes pour votre aide précieuse.

Bernadette JACOB

Etats Généraux des enfants, adolescents et jeunes adultes atteints de cancer ou de leucémie et de leurs familles.

1./ Quelques éléments de contexte :

L'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants atteints de Cancer ou Leucémie (UNAPECLE), dont l'association OLIVIER + est un des membres fondateurs, a décidé d'organiser, à partir du dernier trimestre de l'année 2009, les Etats Généraux des enfants, adolescents et jeunes adultes atteints de cancer ou leucémie, et de leurs familles.

Les Etats Généraux ont été l'occasion pour les patients, les familles, les professionnels de la santé, d'entendre une pluralité de points de vue, de confronter leurs avis et de proposer des mesures dans le but d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des enfants atteints de cancer et de leurs familles.

Cette démarche des Etats Généraux a consisté à organiser au plan régional des réunions locales de familles, d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes concernés par le cancer afin de recueillir directement leurs points de vue. Ensuite une synthèse a été réalisée afin d'élaborer des propositions lors d'un événement national, qui a eu lieu à Paris le 27 mars 2010.

2./ Participation aux Etats Généraux de notre association OLIVIER +

Pour notre association, cette réunion locale de recueil de la parole des familles a eu lieu le 30 janvier 2010, organisée conjointement par les associations **Olivier +** (Senlis-Creil) et **Source Vive** (l'Isle-Adam).

Une douzaine de familles (6 de chacune des deux associations) s'y sont exprimées et leur parole a été recueillie par les deux animatrices (Claire et Sarah) qui avaient participé, dans les mêmes conditions, aux 7 réunions précédentes (5 en régions et 2 à Paris).

Dans ces paroles des familles on a pu entendre des critiques, des remarques, des propositions, concernant entre autres :

- les conditions de l'annonce initiale du diagnostic de cancer ou leucémie,
- la coordination entre centres d'oncologie pédiatriques et services de pédiatrie de proximité,
- la qualité des soins et de l'accueil des enfants et des familles,
- le problème d'un accueil inadapté à l'enfant dans certains centres de radiothérapie,
- les difficultés éventuelles de constitution des dossiers de prise en charge, et la multiplicité des démarches administratives, pour obtenir les aides légales,
- les possibilités variables ou parfois inexistantes pour les proches de l'enfant malade de bénéficier d'une aide psychologique,
- la difficulté de mise en place dans certains secteurs d'une scolarité à domicile de l'enfant quand elle est devenue possible,
- la grande solitude des familles en fin de traitement, que ne comblent que partiellement les associations, et les interrogations pour l'avenir sur les éventuels effets secondaires des traitements de la maladie,
- le rôle bienfaisant des associations dans l'accompagnement des enfants et des familles a été assez généralement reconnu par l'ensemble des participants.

Les paroles de familles recueillies par les deux animatrices, qui ont été enregistrées par Jérôme, leur accompagnateur, ont fait partie de la synthèse qu'elles en ont faite après la dernière réunion locale qui a eu lieu à Paris le 6 février. Cette synthèse a été présentée aux pouvoirs publics et aux médias le samedi 27 mars 2010 dans une salle dépendant de l'Assemblée Nationale, rue de l'Université à Paris, en présence de toutes les familles des diverses associations qui ont participé à ces Etats Généraux des Cancers de l'Enfant, organisés par l'UNAPECLE.

Une des finalités de cette synthèse nationale était que la parole des familles des enfants, adolescents et jeunes adultes puisse prendre toute sa place dans le nouveau dispositif du plan cancer 2.

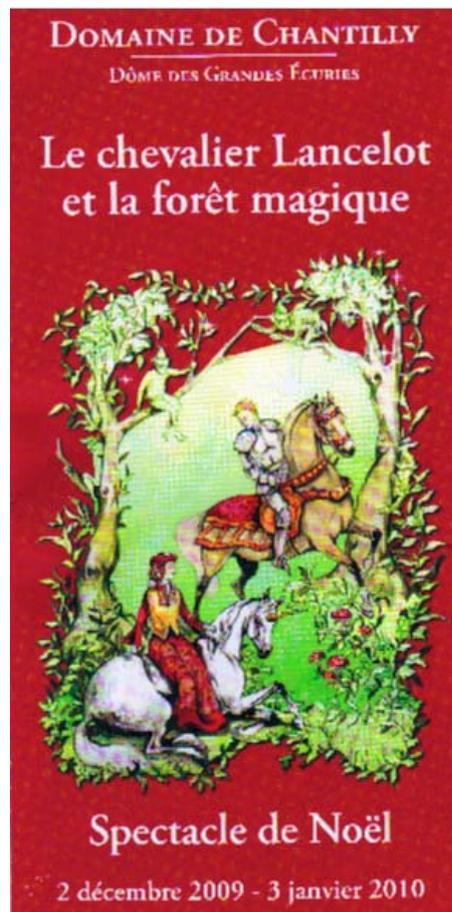
Deux des familles d'OLIVIER + qui avaient participé à la réunion du 30 janvier étaient présentes à cette synthèse parisienne, dont l'une a eu l'occasion d'y exprimer son point de vue.

3./ Un Livre blanc : projet essentiel pour l'ensemble des partenaires des États Généraux

Le projet de rédiger un Livre blanc est en cours d'élaboration, l'UNAPECLE souhaitant prolonger la réflexion engagée avec cette première phase des États généraux et ainsi poursuivre le débat d'idées, formuler des propositions concrètes mais aussi respecter l'esprit de ces États Généraux en laissant toute sa place aux personnes concernées, aux témoignages recueillis.

François NOCTON

Membre du Conseil de l'UNAPECLE



Le spectacle de Noël avait quelques jours de retard :

2010 vient de pointer son nez...

Et oui ! Nous voici revenus à la journée, souvent très attendue, pour célébrer Noël d'Olivier +

Cette fois, pas d'escapade parisienne mais le plaisir d'apprécier un spectacle cantilien de renom.

En effet, le rendez vous du 3 janvier 2010 nous a permis de nous rendre au Musée Vivant du Cheval, à Chantilly, dont les lieux ont été rénovés, apportant ainsi un confort amélioré physique et visuel. Le spectacle fut véritablement de la voltige pour certains numéros, afin d'émailler l'histoire du Chevalier Lancelot avec l'acrobatie de cavaliers remarquables ainsi que leurs chevaux : de l'art et de la drôlerie pour l'arrivée du Père Noël.

Parents, enfants, frères et sœurs, comme à l'accoutumée, se sont installés confortablement pour écouter et vivre ou revivre l'histoire du chevalier Lancelot et de la forêt magique. Nous étions cinquante six.

« Lorsque la forêt était peuplée d'habitants pour le moins étranges...

Lorsqu'un chevalier s'éprit de la reine Guenièvre, traversa la forêt de Brocéliande, délivra les chevaliers du Val sans retour, tombés sous le charme de la maléfique fée Morgane....

C'était ... au temps des Druides, des Elfes, des Mages, des Enchanteresses et des Licornes...

C'était le temps des merveilleuses aventures de Lancelot du Lac.

Après ce spectacle , peut-être que nos petits chevaliers en herbe de l'association Olivier + auraient désiré obtenir l'épée d'Excalibur... et ainsi développer des pouvoirs surnaturels comme le veut la légende ?

L'histoire, bien que complexe, a sans doute fait naître des rêves.

Oui, à Olivier +, le rêve, doublé d'actes concrets, nous permet d'avancer dans l'accompagnement constant de nos petits protégés. Nous ne faisons pas d'exploits comme Lancelot du Lac, mais nous donnons avec notre cœur le meilleur de nos possibilités. L'amour permet beaucoup de choses.

Nous sommes, si parents et enfants vous le voulez bien, des chevaliers pour décupler votre courage et aboutir à la joie et à la sérénité.

Et puis nous sommes tous un peu gourmands, et c'est joyeusement avec de l'appétit, que nous nous sommes rendus à la Crêperie du Connétable, pour déguster crêpes, cidre et autre boissons et, surtout, distribuer les cadeaux que le Père Noël nous avait confiés.

Allez zou, dépiautage de papiers et rubans. Nous avons eu notre pose détente, combien gratifiante ; nos charmants enfants étaient rayonnants de contentement.

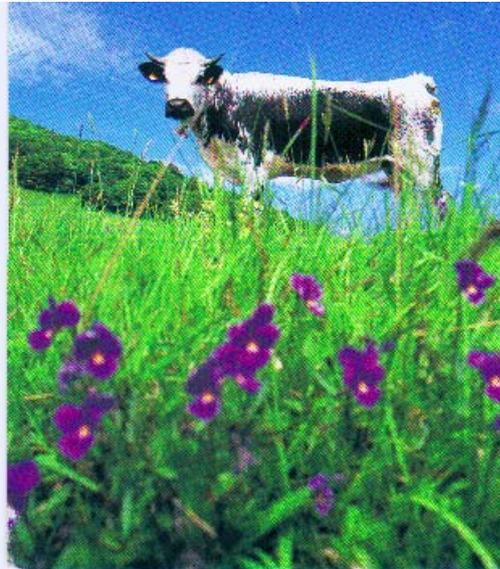
A bientôt pour d'autres réunions affectueuses, dans la gaieté, la santé et le bien-être.

Merci à la générosité de nos donateurs, qu'ils soient conscients des plaisirs et du confort que nous sommes heureux d'apporter, grâce à eux.

Bernadette SEIGLER
Bénévole

Les vacances estivales des familles

Comme chaque année, l'Association Olivier+ a pu aider quelques familles à partir en vacances, moments privilégiés pour se ressourcer après les épreuves des petits hospitalisés et les bouleversements familiaux qu'elles impliquent. C'est de leur lieu de vacances que les familles ont une pensée affectueuse pour les bénévoles et l'Association Olivier+ en leur envoyant des cartes postales...



PORT-EN-BESSIN
CÔTE NORMANDE

... des Vosges ou de Normandie

DONS

Comme chaque année, nous sommes aidés par le **Conseil Général de l'Oise, la Ligue contre le Cancer** de notre département, la **Mairie de Creil** et la **Mairie de Senlis**.

D'autres associations nous viennent en aide également comme l'Association **CHLOROPHYLLE** et le **LION'S CLUB de BEAUVAIS-CATHEDRALE** et **GISORS** par un don spécial de 2000 euros pour la formation des bénévoles.

Merci encore pour votre soutien. Sans vous, notre association ne pourrait continuer d'exister.

Par ordre alphabétique :

Association l'Enfant à l'hôpital

Mr et Mme Gérard BORDEAUX

Mme BOURG

Mme Paul CAILLOUX

Mme Sylvie CHARLET

Association Chlorophylle

M. et Mme Maurice CLEREL

CPAM - Service Anaïs

Fondation Boulanger

Comité de l'Oise de la Ligue contre le Cancer

Mme Madeleine DEMARS

Mme Denise ESCALUP

Mr et Mme Philippe FAVAT

Mr et Mme Bernard FOREST

Mr et Mme Yves LE VERGOS

Mme Jacqueline LIEVIN

Mr & Mme Henri MICHAUX

Mr Jean Claude MONTAUZE

Mr et Mme François NOCTON

Mr et Mme NORMAND

Mr et Mme PERRAIZ

Mr et Mme Gilles ROUSSEAU

Mme SABBAH

Mr et Mme SIEGFRIED

Société SPL

Mr. et Mme Jacques TRANZEAT

Mr et Mme Raymond TRANZEAT

Mr & Mme Jean Claude TRANZEAT

Mr et Mme TRON

Mr Jean ULLMAN

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOTRE ASSOCIATION SE TIENDRA LE 2 DECEMBRE 2010 (au siège à Senlis)

A titre d'information, vous trouverez, ci-après le compte de résultat 2009.

	2009		2008	Variations 2009/2008	Rappel 2007
RESSOURCES					
Dons des adhérents	1501,00		3292	-54,40%	
Autres dons : ligue, remboursement Manifestations :	950,00		2931,8	-67,60%	
Subventions	3650,00		2616	39,53%	
Produits financiers Bque Picardie	104,38		402,39	-74,06%	
Total des ressources		6205,38	9242,19	-32,86%	6652,82
CHARGES					
<u>Emploi statutaire des fonds</u>					
en faveur des enfants	3106,84		5040,42	-38,36%	
Cotisation UNAPECLE	150,00		150,00	0,00%	
Aides financières aux familles Week-ends et séjours familiaux	3327,91		4268,71	-22,04%	
		6584,75	9459,13	-30,39%	5636,24
Frais de gestion					
Assurance ; frais financiers	846,04		648,33	30,50%	
Téléphone	428,61		251,16	70,65%	
Frais déplacements / Divers	279,21		248,90	12,18%	
Affranchissements postaux ; Frais manifestations	447,78		286,88	56,09%	
		2001,64	35,00	-100,00%	
			1470,27	36,14%	1165,38
Amortissements	0,00				
		0,00	0,00	0,00%	0,00
Total des charges		8586,39	10929,40	-21,44%	6801,62
RESULTAT : pertes de l'exercice		-2381,01	-1687,21		

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2009

I – LES RESSOURCES

Les encaissements de l'année 2009 : 6208.38 € sont en nette baisse par rapport à 2008 (9242.19 €).

L'origine de ces recettes provient des dons des adhérents pour 1501 €, les dons de la ligue (950 €) .

Les dons des adhérents sont en baisse par rapport a 2008

- 1501,00 € pour 23 chèques en 2009
- 3292,00 € pour 34 chèques en 2008
- 1840.00 € pour 21 chèques en 2007
- 1658.50 € pour 19 chèques en 2006
- 1914.00 € pour 26 chèques en 2005
- 2990.72 € pour 39 chèques en 2004
- 2605.91 € pour 34 chèques en 2003
- 2028.16 € pour 43 chèques en 2002
- 2901.42 € pour 60 chèques en 2001
- 4581.09 € pour 86 chèques en 2000

Le poste « subventions » enregistre la subvention annuelle du conseil Général pour 1550 €, celle de la Mairie de Senlis pour 200 €, celle de la CPAM pour 900 €.

Nous enregistrons une nouvelle subvention, celle de la mairie de Creil de 900 € pour un projet qui a consisté en une sortie des familles à l'Aquarium de Paris, visite très appréciée de tous.

Les produits financiers 104.38 € représentent les intérêts générés au cours de l'année 2009 par les comptes placés chez HSBC (ex Banque de Picardie).

II – LES CHARGES

Elles s'élèvent à 8586,39 € au lieu de 10929.40 € en 2008.

Elles sont en baisse par rapport à 2008 et portent essentiellement sur les « emplois statutaires des fonds » c'est-à-dire sur l'objet même de l'activité de l'Association :

- 6584.75 € en 2009
- 9459.13 € en 2008
- 5636.24 € en 2007
- 4947.69 € en 2006
- 11457.64 € en 2005
- 8020.90 € en 2004

- 6870.45 € en 2003
- 4981.78 € en 2002
- 10243.51 € en 2001
- 4007.50 € en 2000

Les frais de gestion 2001.64 € en 2009 ont largement augmenté (1470.27 en 2008) .

Cette augmentation est due principalement à un problème de frais à la banque HSBC (réglé en 2010) et une modification de certains frais (ex BP 2010 réglée en 2009)

III – RESULTAT

L'exercice 2009 se solde par une perte de 2381,01 €

IV – BILAN

Cette année, nous enregistrons une perte significative

2009 a vu les recettes diminuer .

L'effort fourni en 2008 mais moins en 2009 pour mobiliser les adhérents , la crise financière peuvent expliquer certaines diminutions .Mais nous devons absolument maintenir , peut-être plus régulièrement (ou différemment) le lien avec nos adhérents ...et en trouver de nouveaux !

Nous avons enregistré en subvention supplémentaire , la ville de Creil , seulement sur « projet » (qui nous a couté plus que la subvention) .Nous espérons pouvoir convaincre la mairie de nous subventionner nettement plus en 2010 , soit financièrement , soit matériellement .

La ville de Senlis a aussi augmenté nettement sa subvention (même si bien nous espérons toujours avoir davantage ...)

Coté Dépenses , on remarque aussi que , désormais , le poste « Aide aux familles » dépasse le poste « Aide directe aux enfants malades » : L'action de l'association évolue , prenant autant en compte le contexte familial que la situation propre à l'enfant .Par exemple , la participation financière de l'association aux vacances de la famille est devenue une action courante

D'autre part , plus de sorties collectives ... qui sont fortement appréciées.

Même si certains facteurs significatifs ont joué un rôle non négligeable dans le bilan (problème frais à la banque HSBC , facturation décalée , donc prise en 2009 pour frais 2010) il reste néanmoins clair que l'association peut maintenir ses activités grace à la réserve constituée les années précédentes . Celle-ci (merci à nos prédécesseurs) nous permet de ne pas être dans une situation critique mais il devient urgent de trouver d'autres partenariats

Thierry PACREAU

Trésorier



**AIDE AUX ENFANTS MALADES
ET A LEUR FAMILLE**

Siège Administratif et Social
Centre de Rencontre de Brichebay
21 rue de Brichebay
BP 20 001 60 301 SENLIS Cedex
03.44.53.70.85 (répondeur)

Je vous prie de noter mon DON à l'Association

A ce titre, je verse : Euros
(minimum 10 Euros)

Par ailleurs, je désire être bénévole

et souhaite obtenir plus de renseignements sur l'Association

Nom et Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : (facultatif)

NB - La somme versée est déductible de vos revenus imposables dans la limite de 1% de votre revenu net global. Cette déduction n'est autorisée que si votre versement ne figure pas dans les charges de votre activité professionnelle (cas du 1% du chiffre d'affaires ou des recettes brutes des activités industrielles, commerciales, artisanales, libérales ou agricoles)